

L'Unité de médecine familiale de la Vallée-de-l'Or

Centre médical des Pins
1019, boulevard des Pins
1er étage
Val-d'Or (Québec) J9P 4T2
819 825-4486

HEURES DE SERVICE

Du lundi au vendredi
9 h 00 à 16 h 00

*L'UMF favorise la formation de médecins
compétents et humains, respectueux des valeurs et de
l'autonomie de chaque personne qui les consulte.*

RÉV.: 20-10-2009

Unité de médecine familiale de la Vallée-de-l'Or

*Recevoir des soins d'un médecin résident :
un service de qualité et une expérience gratifiante*



L'Unité de médecine familiale (UMF) est la clinique d'enseignement de la médecine familiale du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or (CSSSVO), affiliée à l'Université McGill.

Qu'est-ce qu'un médecin résident ?

Le médecin résident vient y compléter son programme de formation sous la supervision et l'encadrement de médecins de famille enseignants expérimentés.

Un médecin résident :

- A terminé ses années d'études universitaires ;
- A réussi ses examens de qualifications ;
- Doit, par la Loi du Québec, acquérir deux années d'expérience sous supervision avant d'obtenir un droit de pratique.

Le médecin résident a la formation et le support nécessaire pour vous assurer des soins de qualité. Il demeure votre médecin traitant tout au long de sa formation.

Au cours de ses deux années, votre médecin résident est cependant appelé à se déplacer à l'hôpital pendant une certaine période de temps. N'hésitez pas à vous informer auprès de lui de ses disponibilités, afin de mieux collaborer à un suivi satisfaisant.

Comment se fait l'enseignement aux médecins résidents ?

L'enseignement aux médecins résidents est assuré par des médecins superviseurs très soucieux de la qualité des soins. Cette supervision s'effectue de deux façons :

Supervision indirecte (la plupart du temps)

Lors de chaque consultation, le médecin résident discutera avec son superviseur. Il se peut, dans le cadre de la formation, que le superviseur vienne vous rencontrer pour vous questionner ou assister à l'examen physique.

Supervision directe (occasionnellement)

En enregistrement par caméra vidéo. Dans ce cas, vous serez avisé qu'un professeur supervise l'entrevue par une caméra vidéo.

En enregistrant à l'occasion l'entrevue, cela permettra au médecin résident d'améliorer sa façon de travailler. Si tel est le cas, vous devez bien sûr donner votre consentement écrit. Cet enregistrement n'est utilisé qu'à des fins d'enseignement et demeure confidentiel au même titre que votre dossier médical.

Services cliniques offerts à l'UMF

L'UMF offre les services de consultation sur rendez-vous de jour pour toute la famille :

- Suivi pour toute la famille, des nourrissons aux personnes âgées, suivi de grossesse, pour contraception, maladies chroniques, examen médical périodique, vaccination, problèmes de santé mentale, etc.
- Service d'une infirmière clinicienne sur place.

Les patients : des partenaires dans la formation des résidents

Les patients sont au cœur de la formation médicale. Votre présence et votre collaboration favorisent la qualité de la formation des futurs médecins de famille. Nous vous remercions de votre participation et de votre confiance. Nous croyons qu'ensemble, nous formons la meilleure équipe.